



APPEL À PROJET
EN VUE DE LA VALORISATION
D'UNE EMPRISE FONCIÈRE
SITUÉE SUR LES BORDS DU FLEUVE



Identification de l'organisme :

Ville de Camon (4 500 hab. – département de la Somme)

Correspondant :

Mme Hélène Sinoquet – Directrice Générale des Services - h.sinoquet@camon.fr

Objet :

Cet appel à projet a pour objet la valorisation d'une emprise foncière, d'une superficie totale d'environ 3 000 m², dont la ville est propriétaire. Située sur les bords du fleuve Somme, apprécié des plaisanciers et des pêcheurs, à quelques encablures de la cathédrale d'Amiens et à proximité immédiate des hortillonnages, un site paysager d'exception, la parcelle se trouve également reliée à la véloroute qui mène à la Baie de Somme. Consciente du fort potentiel du site et de son environnement, la municipalité souhaite voir mis en œuvre sur cette parcelle constructible un projet qualitatif qui soit valorisant pour Camon et l'agglomération d'Amiens.

Retrait du dossier d'appel à projet :

Sur le site internet <https://sommemarchespublics.fr/> - référence : Camon 2016/02

Sur demande en format papier ou numérique à l'adresse suivante : h.sinoquet@camon.fr

Date limite de dépôt des dossiers de candidature :

Vendredi 15 avril 2016 à 17h

Critères de sélection :

Les critères d'analyse des projets seront les suivants :

- Qualité et innovation
- Viabilité économique et financière du projet
 - Intégration urbaine, architecturale et paysagère du projet et capacité à exploiter tous les potentiels du site
- Qualité environnementale
- Contribution directe ou indirecte à la dynamique économique locale
 - Conditions de mise à disposition du site (acquisition, location, location vente, etc.) et proposition financière

Période de sélection du projet lauréat : Fin novembre 2016